

Recherches sociographiques



Les mariages religieux, 1976-1985

Jean-Paul Baillargeon

Volume 28, Number 2-3, 1987

La famille

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056295ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056295ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Baillargeon, J.-P. (1987). Les mariages religieux, 1976-1985. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 341-348. <https://doi.org/10.7202/056295ar>

Article abstract

Trois mariages sur quatre sont encore célébrés, en 1985, devant un ministre du culte, le plus souvent un prêtre catholique. Le mariage religieux est moins fréquent chez les plus âgés et chez les francophones, ce qui est surtout attribuable au refus de l'Église catholique de célébrer des remariages de divorcés. Le concubinage, par contre, qui semble un phénomène surtout de jeunes, ne semble pas un frein au choix du mariage religieux. Les jeunes francophones optent pour le mariage religieux à plus de 85%. Est-ce le signe d'une conviction profonde, ou plutôt d'une recherche de sécurité quant à la durée, en réaction au phénomène du divorce?

LES MARIAGES RELIGIEUX, 1976-1985

Trois mariages sur quatre sont encore célébrés, en 1985, devant un ministre du culte, le plus souvent un prêtre catholique. Le mariage religieux est moins fréquent chez les plus âgés et chez les francophones, ce qui est surtout attribuable au refus de l'Église catholique de célébrer des remariages de divorcés. Le concubinage, par contre, qui semble un phénomène surtout de jeunes, ne semble pas un frein au choix du mariage religieux. Les jeunes francophones optent pour le mariage religieux à plus de 85%. Est-ce le signe d'une conviction profonde, ou plutôt d'une recherche de sécurité quant à la durée, en réaction au phénomène du divorce?

Les démographes québécois se sont assez peu penchés sur le phénomène des mariages, mis à part les indices synthétiques et les taux de nuptialité.¹ Ils s'y sont intéressés certainement moins qu'aux problèmes touchant la fécondité et la démolinguistique. Question d'urgence et de priorités sans doute. On ne connaît guère mieux le phénomène des unions libres, ou de cohabitation, ou de concubinage.² Fait nouveau ici, alarmant pour certains, annonciateur de temps nouveau pour d'autres. Sans qu'on puisse encore mesurer ce phénomène de façon satisfaisante, on le sait en progression; près de 8% des couples en 1981.³

1. Bureau de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec. Édition 1985*; *Idem*, 1984; *Le Québec statistique. Édition 1985-1986*, pp. 272-273; *Annuaire du Québec, 1979-1980*, pp. 173-176; *Annuaire du Québec, 1977-1978*, pp. 350-359 et 365-368. Laurent ROY, « Le mariage civil au Québec: étude socio-démographique de ses principales caractéristiques (1969-1974) », *Cahiers québécois de démographie*, VI, 1, 1977: 3-24.

2. L'union libre réfère à l'absence de lien institutionnel (contrat, sacrement), qui laisse toute latitude de rompre sans autre formalité. Le terme de cohabitation est inexact, dans la mesure où les membres de ménages non conjugaux vivent aussi en cohabitation. Quant au vieux terme de concubinage, il désigne précisément l'« état d'un homme et d'une femme qui vivent comme mari et femme sans être mariés » (*Petit Robert*). À cause de la connotation plus crue de la racine latine (*concubina*: qui couche avec), on préfère habituellement l'expression plus pudique d'« union libre ».

3. Bureau de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec. Édition 1985*, Québec, Les Publications du Québec, 1986, p. 75.

Le mariage demeure cependant la note dominante, même s'il est en régression : en 1981, près de 92% des couples étaient constitués de gens mariés.

Le nombre total des mariages au Québec est passé de 50 961 en 1976 à 37 026 en 1985, avec un creux de 36 147 en 1983, pour une diminution de 27.3%. En démographie, les phénomènes évoluent habituellement lentement ; une telle variation sur dix ans peut être considérée comme rapide.

Le nombre total de mariages comprend les remariages, qui sont en progression. Sur l'ensemble, ils comptaient pour 8.7% en 1976 et pour 14.2% en 1984 chez les hommes ; pour 6.7% (1976) et 10.8% (1984) chez les femmes.⁴

Quant à l'indice synthétique de nuptialité des célibataires, à l'aide duquel on mesure globalement le phénomène de constitution de nouveaux couples par le biais du mariage, il est passé, entre 1976 et 1985, de 0.792 à 0.490 pour les hommes, et de 0.775 à 0.517 pour les femmes.⁵ La diminution moyenne annuelle au cours de cette décennie est de 3.8% dans le cas des hommes et de 3.3% dans le cas des femmes. Les variables d'âge, de scolarité et de langue maternelle nous fournissent en outre les constats suivants :

1. L'âge moyen des hommes au premier mariage est passé de 25.59 en 1976 à 26.86 ans en 1985 ; celui des femmes de 23.53 à 24.85 ans, pour une croissance un peu plus rapide que celle des hommes (1.32 an contre 1.27).⁶
2. La proportion des hommes mariés, tous états matrimoniaux antérieurs réunis, dont le niveau de scolarité est inférieur à douze ans, est passée de 59.3% en 1976 à 50.1% en 1985. Cette proportion a changé plus rapidement dans le cas des femmes : 64.2% en 1976 et 51.4% en 1985. L'évolution est encore plus importante chez les femmes de quinze ans ou plus de scolarité : 22.5% de l'ensemble des épouses de 1976 et 30.8% de celles de 1985.⁷
3. La proportion des conjoints de langue maternelle française, tous états matrimoniaux antérieurs réunis, n'a que peu changé entre 1976 et 1985 : 81.2% et 80.2%. Il en va de même pour les épouses : 83.2% et 82%.⁸

Telle est la trame de fond sociodémographique où des couples ont choisi de se marier soit religieusement, soit civilement, en tenant compte des contraintes imposées par les règles de l'Église catholique aux divorcés rattachés à elle.

4. *Id.* ; Bureau de la statistique du Québec, *Les ménages et les familles au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 145p.

5. *Id.* ; nos calculs.

6. *Id.*

7. Bureau de la statistique du Québec, *Fichier des mariages*, compilations spéciales ; nos calculs.

8. *Id.*

Mariages religieux et mariages civils

Tous états matrimoniaux antérieurs des conjoints réunis, les mariages religieux comptaient pour 86.2% de tous les mariages en 1976 et pour 75.4% en 1985, soit une diminution de 11.7%. La diminution de la proportion des mariages religieux dans l'ensemble des mariages a donc été plus lente que la diminution du nombre total des mariages, et beaucoup plus lente que l'évolution à la baisse de l'indice synthétique de nuptialité des célibataires. Trois mariages sur quatre sont encore célébrés en présence d'un ministre du culte, le plus souvent un prêtre catholique. On ne peut encore parler de désaffection face au mariage religieux quand on sait que les nouveaux époux ont ici un véritable choix entre ces deux types de mariages et que ce calcul comprend aussi les remariages de divorcés, célébrés très majoritairement devant notaire.

Si 95% des mariages religieux étaient le fait de deux célibataires en 1976, ce pourcentage n'a diminué qu'à 91.2% en 1985. En outre, 94% des mariages de deux célibataires étaient des mariages religieux en 1976 et 86.2% en 1985. Par contre, toujours en 1985, 43.4% des mariages civils concernaient deux célibataires. Le mariage civil de célibataires a connu une progression, mais ce type de mariage demeure encore majoritairement le fait du remariage d'un des deux, ou des deux conjoints.

Caractéristiques des conjoints, mariages religieux

Quand on décompose l'ensemble des mariages entre religieux et civils, selon l'âge des conjoints, selon leur scolarité, ou encore selon leur langue maternelle, on constate des différences de comportement. Pour ce qui est de l'âge, si on fait exception des conjoints de 55 ans ou plus, toujours en très petits nombres (3% des époux et 2.3% des épouses en 1976; 4.1% des époux et 3% des épouses en 1985), on constate qu'on choisit d'autant plus le mariage religieux qu'on est plus jeune. Ainsi, en 1976, les époux de moins de 25 ans se sont mariés devant un ministre du culte à raison de près de 94%, contre 86.2% pour tous les époux. Chez les 25-29 ans, la proportion est de près de 85%, et ainsi de suite, jusqu'à un peu plus de 53% de ceux qui se sont mariés entre 45 et 54 ans. Il en va de même pour les épouses, mais à un niveau légèrement inférieur: 92% des moins de 25 ans, 75% des 25-29 ans, près de 54% des 35-44 ans, et près de 58% des 45-54 ans. Les différences d'âge entre les conjoints doivent tenir à ce que les femmes épousaient encore, à cette époque, des hommes généralement plus vieux qu'elles (plus de deux ans en moyenne, en 1976, pour les célibataires).

En 1985, on retrouve la situation suivante: près de 87% des époux de moins de 25 ans se sont mariés religieusement, contre 74.6% pour l'ensemble; ceux de 25-29 ans ont agi de même dans une proportion de près de 81%. Les plus jeunes épouses ont choisi le mariage religieux à plus de 85%; celles de 25-29 ans, à 71%.

TABEAU 1

Nombre de personnes s'étant mariées religieusement
selon l'âge, Québec, 1976, 1980, 1982 et 1985.

ÂGE	1976		1980		1982		1985	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 25	29 654	35 588	23 462	29 050	18 117	22 914	14 102	19 039
25 à 29	7 831	3 992	7 395	3 885	6 701	3 783	7 623	4 752
30 à 34	2 810	1 657	2 862	1 497	2 591	1 428	3 033	1 741
35 à 44	1 626	1 071	1 246	854	1 258	795	1 428	926
45 à 54	764	652	520	410	420	378	469	383
55 et plus	1 241	961	1 049	838	917	706	950	764
TOTAL: N	43 926	43 926	36 534	36 534	30 004	30 004	27 605	27 605
%	86.2		81.5		78.2		75.4	

SOURCE: Bureau de la statistique du Québec, *Fichier des mariages*, compilations spéciales; nos calculs.

À cet âge, on doit désormais trouver plusieurs épouses à leur premier mariage, avec un partenaire divorcé. Ainsi, chez les très jeunes conjoints, ceux de moins de 25 ans — qui représentent 62.5% des époux et 76% des épouses en 1976 ; et 60.4%, en 1985 — le mariage religieux est un phénomène massivement majoritaire. Alors que la proportion des mariages religieux de l'ensemble des hommes a diminué de 13.5% en dix ans, celle des moins de 25 ans n'a baissé que de 7.4%. Chez les femmes, cette proportion a également diminué de 13.5% pour l'ensemble et de 7.5% pour les moins de 25 ans entre 1976 et 1985.

Si on examine maintenant la situation selon la scolarité, on constate que les écarts entre les niveaux de scolarité sont assez peu prononcés dans l'ensemble. En 1976, les époux ayant fait entre douze et quatorze ans d'études (niveau collégial principalement) se sont mariés religieusement pour près de 89%, et les épouses pour plus de 88%. Suivent de très près les époux ayant au moins quinze ans de scolarité (87.5%) et les épouses de même niveau (87.4%). Ce sont les conjoints les moins instruits qui ont fréquenté le moins le mariage religieux, en 1976 : époux, 85.1% ; épouses, 85.4%. En 1985, les époux de douze à quatorze ans de scolarité et ceux de plus de quinze ans sont toujours au même rang : 78.5% et 75.8%. Quant aux moins instruits, ils sont encore au dernier rang (72.6%). Du côté des épouses, les douze à quatorze ans et les quinze ans et plus de scolarité sont *ex aequo*, 78.5% et 78.2%. Les moins instruites ont opté pour le mariage religieux à 71%.

Pour la langue maternelle des conjoints, le français retient notre attention à double titre : 1. il caractérise pendant toute la décennie plus de 80% de tous les époux et les épouses ; 2. on peut considérer ceux-ci comme presque tous de religion catholique, ne pouvant donc se remarier religieusement après divorce (sauf cas d'annulation religieuse), alors que plusieurs autres religions n'imposent pas la même contrainte. Or les pourcentages des époux et épouses de langue maternelle française qui se sont mariés religieusement, au cours de ces dix ans, sont constamment inférieurs à ceux de l'ensemble. (*Époux*, 1976 : 85.4% contre 86.2% pour l'ensemble ; 1985 : 73.2% contre 74.5%. *Épouses*, 1976 : 83.5% contre 86.2% ; 1985 : 73.3% contre 74.5%.) Si on isole cependant les personnes non mariées (célibataires ou veufs), la proportion de mariages religieux chez les francophones grimpe à 89.6% en 1976, et à 80.3% en 1985. Et si on examine le choix de jeunes conjoints francophones de moins de vingt-cinq ans, on constate une situation semblable à celle de l'ensemble des jeunes. (*Époux francophones* de moins de 25 ans non mariés, 1976 : 94%, proportion identique à celle de l'ensemble des jeunes époux ; 1985 : 87.3% contre 87.1% pour l'ensemble. *Jeunes épouses francophones* non mariées, 1976 : 92.5% contre 92.6% pour l'ensemble ; 1985 : 85.6% contre 87.8%. On doit rappeler ici qu'il doit y avoir un nombre de jeunes épouses plus grand que par le passé qui s'unissent à des divorcés.) On peut considérer que la quasi-totalité de ces mariages étaient des premiers mariages, donc contractés dans une situation de liberté de choix.

TABLEAU 2

Personnes de moins de vingt-cinq ans et de langue maternelle française mariées religieusement, selon l'état civil antérieur, Québec, 1976, 1980 et 1985.
(en pourcentages)

	1976		1980		1985	
	Ensemble *	Non mariés **	Ensemble	Non mariés	Ensemble	Non mariés
ÉPOUX						
Moins de 25 ans	93.7	94.0	92.0	92.3	86.8	87.1
Français ***	85.4	91.2	81.0	88.5	73.2	82.6
Français de moins de 25 ans	93.6	94.0	93.3	92.6	87.0	87.3
ÉPOUSES						
Moins de 25 ans	92.1	92.6	89.8	90.5	85.2	87.8
Français	85.3	89.6	80.9	86.5	73.3	80.3
Français de moins de 25 ans	91.8	92.5	89.9	90.6	85.1	85.6

SOURCE : Bureau de la statistique du Québec, *Fichier des mariages*, compilations spéciales ; nos calculs.

* Tous états matrimoniaux antérieurs réunis.

** Célibataires et veufs.

*** Langue maternelle.

Rappelons que ces jeunes époux et épouses de langue maternelle française forment les sous-ensembles démologiques les plus importants de toutes les cohortes de mariés entre 1976 et 1985.

Les significations du mariage religieux

On ne peut encore parler de désaffection sérieuse vis-à-vis du mariage religieux chez ceux qui ont choisi de se constituer en couples mariés. Si on fait abstraction des remariages des divorcés de religion catholique (probablement la très grande majorité des remariages), le phénomène le plus important en matière de formation des couples n'est pas la diminution des mariages religieux, en nombre absolu ainsi qu'en proportion de tous les mariages (tableau 1), mais la baisse du taux de nuptialité, l'arrivée plus tardive au mariage et l'accroissement (inconnu encore, fin 1986) du nombre de couples en concubinage.

Certains indicateurs donnent à penser que le concubinage est surtout un phénomène de jeunes et même de très jeunes (entre 20 et 29 ans).⁹ Quelques indices portent à croire que beaucoup de concubins n'en resteront pas là. Une enquête en cours auprès des évêchés catholiques du Québec, et à laquelle la plupart ont déjà répondu, indique que le concubinage avant mariage catholique prend de plus en plus d'importance. La grande majorité des réponses reçues donne une estimation de 50% et plus en 1985. Certains couples ont même un enfant en se présentant au mariage.

De prime abord, on ne peut affirmer que le concubinage soit socialement un frein au choix du mariage religieux. Qu'est-ce qui pousse encore si fortement les gens qui en ont le choix au mariage religieux? Le coût moindre par rapport au mariage civil? Il peut n'être tout au plus que de \$ 20, en moyenne. L'apparat des églises par rapport à l'austérité des mariages civils? La cérémonie doit pourtant symboliser plus qu'elle-même pour ces nouveaux mariés (on conjugue encore « amour » avec « toujours », semble-t-il). Le mariage aurait-il encore le sens sacré que tant de civilisations ont rattaché à l'union de l'homme et de la femme?

Chacun sait par ailleurs la désaffection massive de la pratique religieuse, surtout chez les jeunes. Le mariage religieux serait-il donc devenu un simple rituel social, influencé par le milieu? Face à l'individualisation et au pluralisme de notre société, cet argument est de peu de poids. Quant à l'influence de l'Église catholique, elle s'est estompée en un arrière-plan souvent imperceptible.

On ne montre plus du doigt, on ne marginalise plus les couples en concubinage ou mariés civilement, même à l'intérieur des familles, sauf exceptions. Qui plus est, beaucoup de couples ainsi constitués l'affichent publiquement et semblent en être fiers. Au point où plusieurs jeunes couples mariés, même

9. Bureau de la statistique du Québec, *La situation démographique...*, op. cit., p. 76.

religieusement, adoptent le langage de l'union libre et se nomment entre eux mon « chum », ma « blonde », au lieu de mon mari, ma femme, mon époux, mon épouse.

Simple reproduction de modèles parentaux ? Pourquoi en ce domaine et non plus en tant d'autres reliés à la famille et à la vie du couple (fécondité, travail des femmes à l'extérieur, divortialité, partage des tâches domestiques, etc.) ? Convictions religieuses profondes, intériorisées ? Pourquoi au moment du mariage et, par après, à la naissance des enfants, et ensuite indifférence apparente, si on se fie à la pratique religieuse courante, aux attitudes largement répandues vis-à-vis l'Église catholique, aux connaissances souvent rudimentaires du message qu'elle véhicule ?

Certains ont avancé que, devant le phénomène considérable du divorce (indice synthétique de 38.1 pour cent mariages en 1984,¹⁰ un des plus élevés au monde actuellement), les futurs couples sont craintifs face à leur avenir et recherchent le type de mariage qui leur paraît le plus sérieux, le plus sécurisant quant à sa durée. Y aurait-il là une certaine dose de fétichisme, une vision un peu magique du mariage religieux ? Possible.

Par-delà le besoin de se sécuriser, ou à cause de ce besoin, quelle représentation les jeunes se font-ils du mariage religieux, quels modèles pourrait-on dégager de ces représentations ? Le phénomène encore massif du mariage religieux, chez les jeunes en particulier, mériterait investigation. On y découvrirait sans doute beaucoup sur certaines valeurs qui imprègnent notre société, et que 87% des époux et 85% des épouses de moins de vingt-cinq ans ont actualisées en 1985, en choisissant le mariage religieux à un des moments charnières d'une vie.

Jean-Paul BAILLARGEON

*Institut québécois de recherche
sur la culture.*

10. *Id.*, p. 69.